

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La maison des Trillettes : fin  
**Autor:** Barancy, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193445>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE CONTEUR VAUDOIS

Eh bien, à ces moments-là, si nous avions une température douce, chacun ferait une bonne promenade, on admirerait le ciel étoilé, on fumerait un cigare en s'entretenant de choses gaies.

Sous un ciel serein, par un beau soir de printemps ou d'été, l'esprit et le cœur sont tout aux idées généreuses, la médisance n'y trouve aucun aliment, nous sommes réellement meilleurs.

Oh! comme les pauvres gens qui sont analysés, disséqués par les méchantes langues, et dont on fait si bon marché au coin du poêle, au temps des grands froids, doivent soupirer après la belle saison!

L. M.

### 1893.

On nous écrit d'Aigle, le 15 janvier :

Le *Conteur* de samedi a publié les prédictions annoncées pour cette année par l'almanach Zadkiel, de Londres : qu'il me soit permis de mettre en regard les prophéties suivantes, extraites d'un petit bouquin intitulé : *Prophéties perpétuelles de Thomas-Joseph Moult, natif de Naples, astronome et philosophe, écrites à St-Denis, en France, l'an 1268* :

« *Predictions générales pour 1893* : Le printemps sera froid et nuisible aux biens de la terre ; l'été sera venteux et extraordinairement pluvieux ; l'automne sera moite et froide et nuisible à la santé. Au commencement du printemps, le blé sera cher et se vendra bien jusqu'aux moissons qu'il diminuera, car les blés seront beaux et bons et gerberont bien : mais ils seront difficiles à resserrer à cause des pluies continues. Les vendanges cette année seront abondantes et foisonneront bien, mais le vin aura peu de qualité. »

« *Predictions particulières* : Grande guerre entre les princes chrétiens. Naissance d'un grand prince. Bataille gagnée, changement de ministre dans une grande cour, émotion populaire dans une grande ville. »

Quoiquela lecture de cègengre d'ouvrages me rende tout à fait sceptique, je n'ai pu cependant m'empêcher de vérifier quelques-unes des prophéties du philosophe Moult, et j'ai été vraiment surpris de voir, par exemple, aux dates des guerres de l'Empire et des récentes guerres d'Italie, franco-allemande, russo-turque, etc., cette mention : « grande guerre entre des princes chrétiens. »

D'autres faits mémorables, tels que la chute de Napoléon, la proclamation de la République, l'avènement de Guillaume II et tant d'autres, ont été en quelque sorte annoncés par Moult, mais d'une manière parfois très vague, il est vrai.

Les enthousiastes et les nombreux interprètes de Nostradamus n'ont-ils pas découvert dans ses prophéties, qui ont paru dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle,

l'annonce de grands événements historiques qui se sont accomplis depuis ? Nostradamus aurait prédit, entr'autres choses, la St-Barthélemy, ce qui aurait été le point de départ de sa réputation. Il aurait, plus tard, annoncé la Révolution, la mort de Louis XVI, celle de Marie-Antoinette, l'avènement de Napoléon, 1830, 1848, etc. Que croire de tout cela ?

Revenons aux prophéties de Moult. La grande guerre entre les princes chrétiens qu'il nous annonce pour cette année, sera-ce cette guerre européenne à laquelle on s'attend ? cette immense lutte à la mort entre ces nations, qui toutes veulent la paix et cherchent à la maintenir en s'armant de plus en plus jusqu'aux dents ?

Le grand prince dont on nous annonce la venue, et l'émotion populaire qui doit éclater dans une grande ville, sont pour nous autant de mystères... Attendons.

Quant au changement de ministres, nous ne pensons pas qu'il s'agisse de la France, où le fait ne saurait plus étonner personne.

Mais laissons de côté ces funestes prédictions et réjouissons-nous à la pensée d'avoir cette année des « vendanges abondantes et qui foisonneront bien. » Vignerons ! poussez donc un triple hurrah ! à l'adresse de Moult qui vous annonce de si belles choses et préparez dès maintenant vos tonneaux. Une seule chose vous taquinera sans doute, c'est ce qui a trait à la qualité du vin, qui sera, nous dit-on, ordinaire.

— Bref, si toutes les prophéties de Moult s'accomplissent, tout n'ira pas trop mal dans ce monde : *les blés beaux et bons, de la vendange à foison*. Les greniers pleins, les caves pleines, que désirerions-nous de mieux ? Il n'y a que cette malheureuse guerre qui nous donne à réfléchir ! Et, à ce propos, j'allais justement oublier de dire quelquechose qui tranquilisera un peu les esprits, c'est que cette guerre ne sera pas une nouvelle guerre de trente ans, car, dans ses prédictions pour l'année prochaine, l'astronome et philosophe Moult nous dit : « La paix sera entre les princes chrétiens ! »

C. T.

### LA MAISON DES TRILLETTES

par JEAN BARANCY.

FIN.

Le fermier obéit et la minute n'était point écoulée qu'André poussait dans la salle, devant lui, le prisonnier de la nuit.

— Voici le coupable ! dit-il.

Maitre Abelin, de plus en plus étonné, regarda tour à tour son fils et l'individu qui tremblait, puis une colère lui monta au cœur et sans André qui le retint, je crois bien qu'il l'aurait étranglé.

— M'expliqueras-tu ce que cela signifie ? demanda-t-il au jeune homme.

— Certes ! fit-il en se plaçant debout devant la porte qu'il ferma. Cela signifie, père, que ce misérable a tué nos bêtes !

— Ah ! la canaille ! s'écria le fermier en lui mettant son poing sous le nez. Mais enfin, comment les a-t-il tuées, dis ?

Alors André raconta la scène de la nuit, comment il l'avait surpris dans la grange et comment il avait attendu au matin pour le châtier, puisqu'il ne pourrait point lui échapper.

Tout en parlant il le dévisageait curieusement et tout à coup il s'écria :

— Mais je te reconnais, toi, mon gaillard ! Tu es l'homme d'hier qui rôdais et guettais derrière la ferme. C'était donc pour ça, hein, que ça te gênait de me voir passer ? Très bien, je comprends maintenant ! Mais si j'avais su ce que tu venais de faire dans la grange quand je t'y ai pris, tu aurais passé un mauvais quart d'heure...

— Il est encore temps, je suppose ! dit le fermier. Il faut d'abord qu'il paie les bêtes.

— Jamais ! s'écria l'homme, ce n'est point moi qui...

— Tais-toi donc !

— C'est la sorcière !

— La sorcière des Trillettes ? demanda avec anxiété maître Abelin ?

— Oui !

— C'est elle, n'est-ce pas, reprit André, qui a empoisonné les vaches ?

— Elle m'a ordonné de venir jeter le sort...

— Ah ! l'infâme vieille ! gémit le fermier.

Mais André ne parut pas ému le moins du monde. Il regarda le malfaiteur dans le blanc des yeux.

— Ecoute, dit-il, tu vas choisir et promptement : ou l'aveu de tes méfaits ou les gendarmes quand ils passeront tout à l'heure...

Et comme il restait muet, la tête penchée, le jeune homme reprit :

— Aussi bien que tu ne m'apprendras pas grand chose, car je sais non-seulement ta tuerie de cette nuit, mais encore tout ce que tu as commis dans le village et que tu mets sur le compte de la pauvre Micheline, afin de la faire passer pour une jeteuse de sorts. Personne n'avait encore pu mettre la main sur toi, car tu es rusé, tu sais t'y prendre, et tu allais partout colportant que la sorcière faisait des siennes ! On te croyait, et l'on fuyait la malheureuse femme et sa petite-fille.

— Et pourquoi donc les aurais-je accusées si ce n'était point vrai ? demanda-t-il impudemment.

— C'est vrai, pourquoi donc ? reprit le bonhomme Abelin, dont la superstition ne pouvait s'anéantir ainsi. Il a raison...

— Laissez donc, père ! s'écria André avec impatience. Il les accusait parce que la Micheline lui a refusé Claudette en mariage ; pour se venger, voilà tout.

— Peut-être bien qu'il aime toujours Claudette...

— Oh oui ! murmura l'autre.

— Vous voyez... Il l'aime, il est jaloux, et il éloigne ainsi non-seulement les vieilles gens, mais aussi les jeunes gars qui pourraient la vouloir pour femme. Qui voudrait épouser la fille d'une sorcière ? et si mauvaise encore !

— Qui, qui donc ? répéta-t-il avec un sourire narquois ?

— Eh bien, tu vois, je tombe juste.

— Oui, pour ce qui est de Claudette, mais non pour ce qui regarde Micheline. Elle est bien réellement...

— Tais-toi ! fit André si impérativement qu'il n'osa pas continuer. Je réfléchis à ces choses-là depuis longtemps et j'ai fait, sans mettre personne dans ma confidence, une petite enquête. Je t'ai rencontré plusieurs fois, rôdant vers les Trillettes, et ça ne t'allait point de m'y voir. La Micheline avait peur de toi, elle se sauva quand elle t'apercevait; car si tu as donné à tous cette idée qu'elle est jeuse de sorts, elle croyait, elle, que tu avais seul cet étrange pouvoir. Elle est superstitieuse plus que tout autre, la malheureuse, et elle n'osait ni t'accuser ni même se défendre.

— C'est vrai, ça ? demanda maître Abelin.

— Si vrai, répondit André, que ce misérable, une fois disparu, il n'aura plus à Charanelle ni incendies, ni empoisonnements de bêtes.

— Eh bien, c'est une fière canaille, tout de même ! maugréa le fermier. Tu vas le remettre aux gendarmes, alors ?

Le jeune homme réfléchit un instant.

— Ça dépend, fit-il, tandis que le visage de l'autre s'éclairait soudain. J'aimerais autant qu'il allât se faire pendre ailleurs. Voici... continua-t-il en se tournant vers lui, mais avant, père, faites donc entrer le voisin et son garçon, je veux des témoins.

Le fermier alla les chercher, et il reprit devant les deux paysans stupéfaits :

— Voici ce qu'il va répéter :

« C'est moi qui ai empoisonné vos bêtes et qui ai fait dans le village tout le mal dont on accusait la vieille des Trillettes. »

— Que m'arrivera-t-il, si je répète ? demanda-t-il.

— Tu seras libre ! Entendons-nous... tu n'auras point de prison ; mais tu quitteras le pays, aujourd'hui même, ce soir, et tu iras assez loin pour qu'on n'entende plus parler de toi. Le jour où je saurai que tu rôdes encore par là, je te fais arrêter. Allons, es-tu décidé, oui ou non ?

Il fallait bien qu'il le fût. Il eut un geste d'insouciance et fit l'aveu demandé.

Alors André appela un garçon de la ferme et lui commanda de suivre ce gredin jusque chez lui, afin qu'il lui remît l'argent des bêtes mortes, sans quoi, tant pis pour lui, il le faisait prendre immédiatement, de même qu'il le ferait le lendemain s'il n'avait point dégueri.

L'homme partit tête basse, avec un éclair dans les yeux, et quand il fut loin il se tourna, et sans se gêner devant le paysan qui l'accompagnait, il montra le poing à la ferme et lança une menace. Puis, continuant son chemin, il grommela entre ses dents :

— Baste ! Claudette ne trouvera point de sitôt un épouseur !

Ce en quoi il se trompait.

L'église de Charanelle est trop petite pour contenir le nombre des curieux qui se pressent et se bousculent, car chacun veut voir la noce qui va arriver tout à l'heure.

Nous sommes à la fin de septembre, le ciel est bleu, la campagne ensoleillée ; les arbres ont revêtu leur parure d'or et de pourpre comme le manteau d'un roi, des hirondelles sillonnent encore l'air et là-haut, dans le clocher élancé de l'église, les cloches sonnent à toute volée.

Leurs voix s'envolent dans l'immensité, joyeuses et vibrantes comme un hymne d'allégresse.

Soudain les paysans se reculent, un murmure parcourt tout le monde :

— Voici les mariés !

Elle est mignonne, blonde comme une gerbe, avec des yeux clairs et l'incarnat des roses sur les joues.

— Ah ! qu'elle est jolie ! chuchote-t-on sur son passage.

Elle donne le bras à un gros homme à face épanouie, tout fier de la sentir à ses côtés.

Le marié est brun autant qu'elle est blonde ; grand, solide, bien bâti, il se penche vers une petite vieille toute ridée, encore alerte cependant et qui lève haut la tête en passant devant les paysans.

Car ce mariage n'est pas seulement une joie pour elle, l'avenir assuré de sa petite-fille, c'est encore sa réhabilitation, à elle.

André Abelin, le plus riche gars de Charanelle et des environs, n'aurait point voulu, en épousant Claudette, entrer dans une famille de sorciers.

Cette union enlève du coup la croyance bête des gens superstiteux.

Elle pense à ça, la bonne vieille, en montant les marches de l'église, tandis que maître Abelin, souriant à la jolie tête qui lui va à l'épaule, se dit à part lui que la plus cossue du village n'aurait pu cependant apporter à son fils un pareil trésor de grâce, de candeur et de bonté.

Elle a tout pour elle, cette petite Claudette aux yeux bleus. Elle est jolie, douce et vallante comme pas une. Elle sera, en outre, une bonne femme de ménage, économique et travailleuse, car elle a fait ses preuves ; et, bien qu'il ne pense plus du tout aux sorciers, le fermier ne peut s'empêcher d'avouer qu'il a, comme son fils, été ensorcelé... par le charme de cette enfant.

#### On coo que roncliè po dou francs.

Lâi a dâi dzeins, dè clliâo que sè recordont dein lè lávro, que préteindont qu'on pâo savâi cein qu'est on hommo, rein qu'ein lâi tateint la téta. Dions qu'on trâovè po dézo la tignasse dâi bossès que marquent se lo gaillâ est 'na bravâ dzein âo bin 'na tsaravoûta. Lâi a la bossa dâi dzanliès, dè la dzalosi, dâi rupians, dâi dzeins charitablio, dâi braçaillons, dâi mâlins coo, dè la gormandi, dè la braga, dâi taborniô, dè la tsaropiondze, dâi larro, dâi farceu, enfin, quiet ! dâi bossès po ti lè défauts et po totés lè qualitâ, que ma fâi y'ein a que dussont avâi la téta tota grebolua.

On dit mémameint què dè vouâti martsî on gaillâ on pâo recognâitrè se l'est 'na dzein de sorta âo bin on chenapan. Cein mè parè on bocon molési. On pâo bin recognâitrè on nantset, on campin, on novieint, on biellio âo bin on bossu ; mâ po dè derè qu'on lulu est on mau-deseint, on bregand âo bin on bravo hommo, rein què dè lo vairè, ne sé pas !

Portant lâi a oquière.

On gaillâ avâi dein son verdzi dâi z'âbro tserdzi dè fruïta : dâi pérâi, dâi

pomâi, dâi proumâi et dâi premiolâi ; mâtots lè nés, quand cein approtsivé d'êtrê mât, on lâi maraudâvè cein que sè poivè medzi, que ma fâi, n'avâi pas onco étâ fotu dè férè la pe petita tâtra âi premiaux et coumeint restâvè à l'autro bet dâo veladzo, ne poivè pas sè veilli tandi lo né po accrotsi lo larro.

— N'ia pas ! se fe, faut trovâ moian dè gravâ à cé chenapan dè voleu dè mè déguenoutsi mon bin. Adon coumeint l'avâi liaisu dein on lâvro que lè voleu martsivont ein branleint lè brés et ein tegneint lè pâodzo ein défrou, lo gaillâ s'est met à vouâti lè dzeins que passâvont, et m'einlêvine se ne vâi pas martsî on lulu, que restâvè découte son verdzi, que tracivè ein branleint lè brés coumeint 'na dagne dè relodzo, et avoué lè pâodzo ein défrou.

— Mè bombardâi se ne vouaiquie pas mon larro, se sè peiñsâ !

Adon, ye va drâi vers li etlâi fâ : « Di-tès-vâi, l'ami, dinsè et dinsè, totès lè nés on mè vint maraudâ dein mon prâ, que ne vu pas êtrê fotu dè pi eimportâ pliein on copon dè fruïta. Se vo baillivo dou francs pè né, voudriâ-vo vo veilli qu'on ne vignè pas mè grulâ clliâo z'âbro. »

— Ye vu bin, repond l'autro, po vo férè serviço...

Du adon, diabe lo pas qu'on est retournâ à la marauda. Quand s'ein vegnâi lo né, lo gaillâ que dévessâi montâ la garda, allâvè tot bounameint sè cutsi, et gâgnivè sè dou francs ein ronellaint dézo son lévet ; kâ c'êtâi bin li qu'êtâi lo larro, et coumeint l'amâvè atant lè dou francs que n'einbottâ dè pronmès et dè premiaux, n'a pe rein robâ, po férè à vairé que l'affanâvè cé ardzeint.

#### Les ministres tombés.

En songeant aux changements de Cabinets si fréquents en France, vous vous êtes sans doute souvent demandé ce que deviennent les ministres tombés ; car on peut supposer qu'après avoir rempli de si hautes fonctions, il doit leur paraître quelque peu étrange de rentrer brusquement dans la vie ordinaire.

Voici pour quelque-uns d'entre eux ce que nous dit le *Gaulois* :

M. de Freycinet se contentera de ne plus aller au ministère de la guerre chaque matin et chaque après-midi ; car il ne quitte jamais le confortable hôtel, souvent décrit, qu'il habite, rue de la Faisanderie, et que décore son neveu, le peintre Humbert. Au lieu de partir chaque jour à huit heures du matin — comme il le faisait avec une ponctualité militaire — il descendra dans son cabinet, situé au premier étage et attenant à un vaste hall, rempli de hautes plantes vertes. Il causera plus longtemps avec